

## ANNEXE .BUZZ - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .BUZZ

version n° 1.1 du 23 juin 2021

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .BUZZ supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

### Article .BUZZ.1. Autorité de tutelle et Registre

.BUZZ est une extension générique dédiée notamment aux contenus relatifs à des événements importants, d'actualité ou à des nouveautés, à des expressions d'opinions et communications sur ces événements, dans tous les domaines. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .BUZZ :

- Autorité de tutelle  
**ICANN** : <http://www.icann.org>
- Registre  
**DOTSTRATEGY CO (.buzz)**: <http://www.buzznames.biz>
- Opérateur technique du Registre  
**Go Daddy Registry** : <https://registry.godaddy/>
- Registrar  
**Gandi** : <http://gandi.net>

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

### Article .BUZZ.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .BUZZ Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .BUZZ, définies par l'ICANN et DOTSTRATEGY CO., consultables aux adresses suivantes :

- Règles applicables à la période de Sunrise :  
<http://www.buzznames.biz/wp-content/uploads/2013/12/BUZZ-Sunrise-Policy.pdf>
- Politiques de l'ICANN :  
<http://www.icann.org/en/resources/registrars/consensus-policies>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .BUZZ. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .BUZZ est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/buzz>

### Article .BUZZ.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :  
<http://www.gandi.net/domain/buzz/info>

Les .BUZZ sont ouverts à tous.

Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

### Article .BUZZ.4. Termes réservés et noms de domaine premium

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement : <http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/buzz> (specification 5. schedule of reserved names), les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets ainsi que les noms de domaine commençant ou finissant par un tiret sont interdits.

### Article .BUZZ.5. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 2 ans pour les demandes effectuées en période de Sunrise et de Landrush, et de 1 à 10 ans pour les demandes effectuées pour l'ouverture générale. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'expiration**.

### Article .BUZZ.6. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :  
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/buzz>

### Article .BUZZ.7. Stockage des données personnelles

Vous consentez à la collecte, l'utilisation, la copie, la distribution, la publication, notamment dans la base de données [Whois](#) publique du Registre si applicable, la modification et à tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre, son opérateur technique et leurs mandataires et agents ayant pour finalité la fourniture des services de Registre tels que définis dans le contrat entre le Registre et l'ICANN et conformément à la politique de traitement des données personnelles du Registre.

### Article .BUZZ.8. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .BUZZ, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges :  
<http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP :  
<http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP :  
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application :  
<http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs :  
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante :  
<http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

### Article .BUZZ.9. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60

derniers jours.  
Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à la politique de résolution des litiges relatifs aux transferts adoptée par l'ICANN et disponible à l'adresse suivante :

<http://www.icann.org/en/help/dndr/tdrp>

#### **Article .BUZZ.10. Changement de propriétaire**

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

#### **Article .BUZZ.11. Processus de destruction**

**À expiration du nom de domaine**, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

#### **Article .BUZZ.12. Vos déclarations et garanties**

Votre demande doit contenir des informations fiables, exactes, complètes et à jour, doit être faite de bonne foi, à des fins licites et ne doit pas enfreindre les droits des tiers.

En tout état de cause, Vous reconnaissez et acceptez que toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi

sont expressement interdits. A défaut Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tout tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Vous engagez à indemniser, défendre, garantir et dégager de toute responsabilité le Registre, les prestataires du Registre, leurs sous-traitants, filiales, sociétés affiliées, départements, actionnaires, administrateurs, dirigeants, préposés, comptables, avocats, assureurs, agents, prédecesseurs, successeurs et cessionnaires contre tout recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses, moyens d'action ou toute responsabilité de quelque sorte que ce soit, connue ou inconnue, y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats, découlant ou en relation avec Votre nom de domaine. Cette obligation de garantie perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit et résulte expressement de Notre contrat d'accréditation.

#### **Article .BUZZ.13. Exclusion de responsabilité et interventions du Registre**

Vous reconnaissez et acceptez expressement que le Registre est autorisé s'il le juge nécessaire à sa seule et entière discrétion, sans obligation, à rejeter, détruire, suspendre, transmettre à un tiers ou placer en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire Votre nom de domaine ou toute transaction :

- en application des stipulations adoptées par toute entité reconnue comme faisant autorité dans le domaine d'Internet (i.e : RFC ...) ;
- afin d'appliquer les règles et politiques du Registre et/ou de l'ICANN en vigueur ainsi que leurs amendements ultérieurs ;
- dont les informations ne sont pas fiables, exactes et à jour ou n'ont pas été mises à jour ou corrigées conformément aux règles et politiques du Registre et de l'ICANN ;
- en raison de la violation du présent contrat ou des règles établies par le Registre ou l'ICANN ;
- afin de protéger l'intégrité et la stabilité du Registre ou du système des noms de domaine ;
- en application des lois et règlements en vigueur, d'une demande d'une autorité compétente, ou en application d'une décision d'une autorité judiciaire ou administrative compétente ou d'une instance de résolution alternative des litiges telle qu'établie par le Registre et l'ICANN pour l'arbitrage et la médiation des différends ;
- si Votre nom de domaine fait l'objet d'un litige ;
- afin d'éviter toute responsabilité civile ou pénale, du Registre et de l'opérateur technique du Registre, leurs sociétés affiliées, filiales, sous-traitant, administrateurs, dirigeant, préposés et actionnaires ;
- pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faite par le Registre et/ou tout Registrar ;
- pour non paiement des frais au Registre.

*-fin de l'annexe .BUZZ-*